

Abertzaleen.Batasuna, AC !! Pays Basque, les Amis de Karl Marx, Anaram Au Patac, ATTAC Pays Basque, Baiona Berria, Baiona Iraultzen, Batasuna, CDDHPB, CFDT Pays Basque, CGT Boucau Tarnos, CIMADE, Collectif de femmes en Pays Basque, LAB Baiona, LCR Pays Basque, LDH Bayonne, OIP Baiona, Parti Communiste, Parti Socialiste, la Pastorale des migrants, les Verts Pays Basque...

Laurence Hardouin, avocate au barreau de Bayonne et Daniel Romestant responsable départemental du Parti Communiste, sont aujourd'hui poursuivis pour avoir, jusqu'au dernier moment, voulu défendre deux étrangers en situation irrégulière.

En mai 2003, 2 réfugiés kurdes, qui avaient entamé une grève de la faim au centre de rétention d'Hendaye et qui s'apprêtaient à faire un refus d'embarquement, ont été placés à l'isolement avant d'être amenés de force le lendemain à l'aéroport de Biarritz et expulsés par un avion spécialement affrété par la préfecture de Pau !

Mis à l'isolement, ils ont été ainsi privés de manière illégale, de tout moyen de communication pour informer leur avocate de leur situation.

Devant l'imminence de leur reconduite forcée à la frontière et alertée par Daniel Romestant, observateur présent sur les lieux, Me Hardouin s'est rendue à l'aéroport pour tenter jusqu'au bout d'assister ses clients. Face au refus des autorités de laisser l'avocate s'entretenir avec ses clients, celle-ci a pénétré sur la piste pour tenter d'entrer en contact avec eux, en compagnie de Daniel Romestant. Cette expulsion manu militari, avait provoqué un émoi au sein la classe politique locale et déclenché un tollé parmi les associations.

Curieux hasard ! : 7 mois plus tard et une semaine après avoir témoigné à Paris devant la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité (CNDS) qui s'est emparée de cette affaire de renvoi forcé, Laurence Hardouin et Daniel Romestant se voient poursuivis pour « accès, circulation ou stationnement irrégulier dans la zone publique d'un aéroport » !

- Il ne fait aucun doute que sous ce motif fallacieux se cache, la volonté de sanctionner une avocate qui n'a fait que son travail avec conscience, trop, apparemment aux yeux du parquet de Bayonne.

- Il ne fait aucun doute que ces poursuites sont directement liées au fait que Me Hardouin et Daniel Romestant ont témoigné devant la CNDS sur ces pratiques scandaleuses de reconduites forcées.

Nous voyons ici la volonté claire du ministère public de vouloir poursuivre et punir toute personne qui tente, y compris dans sa fonction, de venir en aide aux étrangers en situation irrégulière et qui dénonce des pratiques brutales utilisées à leur encontre.

Ces poursuites, bien au-delà de viser deux personnes, tentent d'ériger en délit le fait de défendre des étrangers en situation irrégulière. Ces pratiques sont antinomiques avec toute forme de démocratie, et indignes d'un Etat de droit.

**NE LAISSONS PAS LA SOLIDARITE ET LA CITOYENNETE
DEVENIR UN CRIME !**

(ne pas jeter sur la voie publique – imprimerie spéciale)